



61, RUE HENRI REGNAULT  
92075 – LA DEFENSE CEDEX

## **ASSOCIATION L'ENVOL POUR LES ENFANTS EUROPEENS**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## **Association l'Envol pour les enfants européens**

*Association sans but lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

Siège social : 216 avenue Jean Jaurès 75019 Paris

SIREN : 401 301 973

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'Assemblée Générale,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association l'Envol pour les enfants européens, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le chapitre « Spécificités associatives » présenté en pages 13 et suivantes de l'annexe expose les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER).

Nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du CROD et du CER font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08 et ont été correctement appliquées.

- Nous nous sommes également assurés de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes,  
Mazars

Paris-La Défense, le 14 juin 2022

Jérôme EUSTACHE



## Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	31 512	25 408	6 104	12 406
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	880	880		
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	73 593	40 087	33 506	9 188
<b>Immobilisations financières</b>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	526		526	526
<b>Total I</b>	<b>106 510</b>	<b>66 375</b>	<b>40 135</b>	<b>22 119</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<i>Marchandises</i>	746		746	1 607
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	4 222		4 222	4 455
<b>Créances</b>				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	330 995		330 995	188 742
<i>Autres créances</i>	29 439		29 439	5 778
<b>Autres postes de l'actif circulant</b>				
<i>Disponibilités</i>	1 029 826		1 029 826	886 788
<i>Charges constatés d'avance</i>	9 718		9 718	3 784
<b>Total II</b>	<b>1 404 947</b>		<b>1 404 947</b>	<b>1 091 155</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 511 457</b>	<b>66 375</b>	<b>1 445 082</b>	<b>1 113 274</b>
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

## Bilan passif

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	875 906	641 904
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>99 762</b>	<b>234 002</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>975 668</b>	<b>875 906</b>
<b>Total I</b>	<b>975 668</b>	<b>875 906</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	50 000	50 000
<b>Total III</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	338	279
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 841	25 601
Dettes fiscales et sociales	171 012	122 108
Produits constatés d'avance	152 222	39 380
<b>Total IV</b>	<b>419 414</b>	<b>187 368</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 445 082</b>	<b>1 113 274</b>
(1) Dont à plus d'un an (a) Dont à moins d'un an (a)	419 414	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	338	
(3) Dont emprunts participatifs (a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**Compte de résultat ANC n°2018-06**

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	3 150,00	3 230,00
<b>Ventes de biens et de services</b>	<b>4 822,00</b>	<b>2 784,61</b>
Ventes de biens	4 822,00	2 784,61
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>1 166 592,62</b>	<b>1 025 413,59</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	42 835,00	29 108,50
Ressources liées à la générosité du public	518 191,50	462 914,09
Contributions financières	605 566,12	530 141,00
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges	2 203,79	13 648,00
Autres produits	2 626,60	304,71
<b>Total I</b>	<b>1 179 395,01</b>	<b>1 042 150,91</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	3 653,40	7 554,24
Variations de stock	861,04	-74,78
Autres achats et charges externes	382 650,81	221 783,33
Impôts, taxes et versements assimilés	31 191,21	31 902,60
Salaires et traitements	458 249,81	400 988,44
Charges sociales	185 258,01	132 021,59
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 308,61	13 143,24
Autres charges	2 038,32	1 727,67
<b>Total II</b>	<b>1 081 211,21</b>	<b>809 046,33</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>98 183,80</b>	<b>233 104,58</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	1 138,85	1 284,65
Différences positives de change	671,05	
<b>Total III</b>	<b>1 809,90</b>	<b>1 284,65</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Différences négatives de change	231,62	386,79
<b>Total IV</b>	<b>231,62</b>	<b>386,79</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>1 578,28</b>	<b>897,86</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>99 762,08</b>	<b>234 002,44</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>Total V</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>Total VI</b>		
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>1 181 204,91</b>	<b>1 043 435,56</b>
<b>Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII))</b>	<b>1 081 442,83</b>	<b>809 433,12</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>99 762,08</b>	<b>234 002,44</b>



## Contributions volontaires

### Contributions volontaires

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	44 401	127 744
Prestations en nature	140 475	200 068
Bénévolat	55 058	19 057
<b>Total</b>	<b>239 934</b>	<b>346 869</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	44 401	127 744
Prestations en nature	140 475	200 068
Personnel bénévole	55 058	19 057
<b>Total</b>	<b>239 934</b>	<b>346 869</b>

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : L'ENVOL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 445 082 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 99 762 euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

- description de l'objet social de l'entité :

Fondée le 14 septembre 1994, reconnue d'utilité publique par décret du 17 octobre 2001 l'Association L'ENVOL a pour but, en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse, d'apporter une aide psychologique et sociale aux enfants, quelle que soit leur origine, touchés par une maladie grave et à leur famille, ainsi que de promouvoir leur cause. L'association contribue au développement et à la promotion de la prise en charge psychosociale des enfants qui sont atteints, ou qui ont été atteints, de maladie grave et/ou de handicaps associés. Elle propose également des programmes aux membres de leur famille.

L'association conçoit et met en œuvre des programmes qui visent à apporter à ces enfants un bienfait sur le plan moral, sanitaire, éducatif, culturel, scientifique et sportif.

- description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'ENVOL organise des programmes adaptés aux jeunes malades de 6 à 25 ans et à leur famille. Depuis 1997, elle leur permet de trouver force et confiance en eux pour vivre mieux pendant et après la maladie et de rompre avec l'isolement. L'ENVOL accompagne gratuitement plus de 4000 bénéficiaires par an au travers de ses séjours adaptés, ateliers à l'hôpital, sorties récréatives et activités en ligne.

- description des moyens mis en œuvre :

Autour de ses quatre programmes, L'ENVOL accompagne depuis 2020 plusieurs milliers de bénéficiaires par an au travers de ses programmes résidentiels en séjours, à l'hôpital ou accessibles à la maison. Des centaines de bénévoles et de personnes en mécénat de compétences permettent à l'association de réaliser ces programmes soit par des missions au siège soit par des missions au contact du public de L'ENVOL. Une équipe composée de 4 salariés aux programmes et d'une salariée au médical épaulés de 2 à 3 stagiaires Educatrices spécialisées ou Jeunes enfants de longue durée permettent de créer des programmes et activités adaptées sur-mesure. Les programmes sont organisés principalement en Ile de France, même si l'association se développe progressivement sur le territoire national.

Tout au long de l'année, en s'appuyant sur les effectifs de l'équipe de développement et communication, L'ENVOL définit et met en œuvre des actions de promotion de ses programmes et d'information auprès de ses publics qui permettent la réalisation concrète et le développement de ses quatre différents programmes. Ainsi des mailings ciblés, des appels téléphoniques, des questionnaires et des campagnes d'information sont organisées notamment auprès des bénévoles, des hôpitaux et des familles. L'équipe de communication est intégrée dans l'équipe de développement, et la totalité du travail de communication de programmes est réalisé par cette équipe.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

A compter du 1er janvier 2020, les personnes morales à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels, doivent appliquer le règlement ANC n°8 2018-06 qui succède au règlement CRC N° 1999-01.

L'annexe sera établie conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (art 833-1 à 833-20)

## Règles et méthodes comptables

sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n° 2018-06.

Le nouveau règlement instaure de nouvelles informations, de nature juridique et financière, destinées à une plus grande transparence financière.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou de la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Conséquences du conflit en Ukraine

Le conflit en Ukraine n'a pas d'impact sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'association.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

### Mécénat et subventions

Le mécénat et les subventions sont comptabilisés selon leur nature et utilisés selon les modalités spécifiques à chaque convention de financement.

Les financements affectés par des tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas été encore utilisés à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard sont alors :

- soit comptabilisés en fonds dédiés lorsque la période théorique de financement du projet est clôturée,
- soit comptabilisés en produits constatés d'avance lorsque le financement est pluriannuel et que la période théorique de financement n'est pas clôturée.

En fin d'année, si le projet n'est pas encore achevé,

- la valeur des fonds dédiés est équivalente à la différence entre la convention et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage;
- la valeur des produits constatés d'avance est soit déterminée au prorata temporis, soit est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage selon le type de convention et les activités.

### Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires s'entendent :

- des temps passés par les bénévoles sur la base du nombre de jours mis à la disposition de l'association, retenus sur une base horaire

## Règles et méthodes comptables

équivalente à la durée légale, valorisés au smic en vigueur et chargés au taux moyen de 13%.

- des dons en nature tels que la mise à disposition des bureaux retenue par application de la valeur locative moyenne observée dans la zone géographique au nombre de m<sup>2</sup>,
- des journées alloués par des entreprises/fondations au titre du mécénat de compétences valorisées sur des bases identiques à celles retenues pour la valorisation des journées consacrées par les bénévoles. La valorisation apparait en partie basse du CER.

### Spécificités associatives

Traitement des collectes de fonds :

Une distinction est opérée dans l'enregistrement des dons reçus. S'agissant des dons provenant de particuliers, seuls sont pris en compte dans l'exercice les dons encaissés jusqu'au dernier jour de l'exercice, tenant cependant compte d'un délai de traitement de courrier le cas échéant. S'agissant des dons en provenance des entreprises et des fondations, ils sont rattachés à l'exercice selon les termes de l'engagement pris entre les parties dans le respect du principe de prudence afin de tenir compte, le cas échéant, d'un risque de non-recouvrement.

Compte emploi ressources

L'entrée en vigueur en 2009 du règlement du comité de la réglementation n°2008-12 du 21 décembre 2008 modifié par la réforme 2020-08 du 4 décembre 2020 a entraîné l'obligation d'établissement du compte emploi ressources.

Ce tableau est élaboré à partir des informations fournies par la comptabilité analytique mise en place par l'association.

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est structuré sous forme d'un tableau et présenté sous 2 grandes parties :

- les produits par origine et les charges par destination : produits liés à la générosité du public, produits non liés à la générosité du public, subventions et autres concours publics, missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement etc.
- les contributions volontaires en nature : produits par origine et charges par destination

Le CROD est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des produits et des charges.

Les ressources se sont élevées à 1 181 204 € et proviennent de différentes sources :

- les ressources collectées auprès du public ont représentées 521 341€.  
dont 123 831 € proviennent de dons particuliers, 3 150 € de cotisations sans contrepartie, 394 554 € ont été collectés auprès des entreprises.
- les associations, les fondations privées et les fondations d'entreprises qui nous soutiennent ainsi que SeriousFun nous ont alloués 605 566 € en 2021.
- les subventions et concours publics s'élèvent à 42 835 €
- Autres produits : 9 258 € et les reprises sur provisions et dépréciation 2 204 €

Les emplois se sont élevés à 1 081 442 €, soit un excédent net de 99 762 €.

Les frais de Mission sociale s'élèvent à 631 212 € dont 412 209 € ont été financés par l'AGP grâce à des dons fléchés sur la Mission social

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 316 675 €.

Les dépenses d'études et prestations de 91 021 € engagées pour développer la collecte auprès des particuliers ont été directement imputées aux frais de recherche de fonds financés par l'AGP. Les autres frais de recherche de fonds, soit 225 554 € ont été répartis en proportion des produits AGP dans le total des produits., à savoir 56 % AGP versus 44% non AGP.

Ainsi l'AGP a été employé pour financer au total 98 208 € des frais de recherche de fonds

Enfin les frais de fonctionnement qui s'élèvent à 116 346 € ont été financés pour 28 584 € par les dons fléchés des entreprises.

En 2021, les clés de répartition ont fait l'objet d'une mise à jour qui était devenue nécessaire pour refléter au mieux la réalité de la gestion et de l'activité de l'association qui a fortement évolué depuis 2014. Ces nouvelles clés permettent de sortir des Frais de recherche de fonds l'ensemble des frais de communication liées aux programmes pour imputer ces derniers à la mission sociale, et d'affecter davantage de frais administratifs aux frais de fonctionnement, la direction étant moins mobilisée sur la recherche de fonds et les

## Règles et méthodes comptables

programmes et davantage concentrée sur le développement stratégique de l'association.

Les charges indirectes ont été réparties à partir des centres de coûts créés pour suivre les dépenses de chaque rubrique selon le tableau ci-dessous : Mission sociale, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement.

Centres de coûts à répartir	Clés de répartition des centres par activité		
	Mission sociale	Frais de recherche de fonds	Fonctionnement
Mission sociale	100%		
Communication et développement	40%	60%	
Administratif	25%	25%	50%

- La rubrique "Mission sociale"

L'association L'ENVOL telle que définie par ses statuts a pour objet social, en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse, d'apporter une aide psychologique et sociale aux enfants, quelle que soit leur origine, touchés par une maladie grave et à leur famille, ainsi que de promouvoir leur cause.

L'association conçoit et met en œuvre des programmes visant à apporter à ces enfants un bienfait sur le plan moral, sanitaire, éducatif, culturel, scientifique et sportif.

Les actions de l'association sont mises en œuvre sur des sites adaptés à l'organisation des séjours médicalisés, dans des hôpitaux, ou dans toute structure pouvant concourir à atteindre le but de l'association.

Ainsi comme cela a été expliqué en page 31 de l'annexe, tout au long de l'année, en s'appuyant sur les effectifs de l'équipe de communication, des actions de promotion de ses programmes et d'information pour y participer auprès de ses parties prenantes sont définies et mises en œuvre afin de permettre la réalisation et le développement de ses actions via ses différents programmes. Ainsi des mailings ciblés, des appels téléphoniques, des questionnaires et des campagnes d'information sont organisées notamment auprès des bénévoles, des hôpitaux et des familles.

Frais directs :

Sont directement affectés à la mission sociale 100% des coûts liés à l'accueil de nos bénéficiaires sur nos 4 programmes distincts (soit les centres de coûts : Séjours et locations de sites, Sorties récréatives, ateliers, activités en lignes, Bénévoles, Relations familles et Médical) et les salaires et charges sociales des personnels directement rattachés à ces centres.

Frais indirects :

- 25% des frais de fonctionnement décrits ci-dessous car l'organisation et la gestion des différents programmes nécessitent 25% des frais et salaires administratifs mentionnés.

- 40% des frais de communication et développement de communication décrits ci-dessous car la mission sociale s'appuie sur le travail effectué par l'équipe de communication et de développement de l'association, ce service étant en effet intégré à L'ENVOL. Cette communication de programmes est effectuée par les effectifs de cette équipe qui conçoivent et mettent en œuvre les campagnes d'information et de recrutement des bénéficiaires, des hôpitaux et des bénévoles. \*

\* Le ratio 60% des frais de communication et de développement affectés à la recherche de fonds / 40% des frais de communication et de développement affectés à la mission sociale a été établi à partir du temps de travail de chaque personne de l'équipe de Communication et Développement consacré en 2021 soit à la communication de programmes soit à la collecte.

- La rubrique "Frais de recherche de fonds"

Frais directs

Sont affectés aux frais de recherche de fonds 60% des salaires et charges sociales du personnel de développement et de communication et 60% des frais enregistrés dans les centres de coûts Communication et Développement dont Evénements.

Les dépenses liées à des prestataires extérieurs, comme des agences, intervenant directement sur la collecte de fonds sont imputées à 100% sur les frais de recherche de fonds.

Frais indirects :

- 25% des frais de fonctionnement décrits ci-dessous car la définition et la mise en œuvre de la recherche de fonds mobilisent 25% des

## Règles et méthodes comptables

frais de fonctionnement ; ceci correspond au temps consacré par la direction de l'association à la collecte de fonds.

- La rubrique "Frais de fonctionnement"

Sont affectés à cette rubrique 50% des salaires et charges sociales du personnel administratif (la directrice générale et une assistante administrative) et 50% des frais enregistrés dans le centre Administratif ; ceci correspond au temps consacré par la direction de l'association à la coordination et au développement stratégique de l'association

Pour rappel, les clés répartition préalables utilisées depuis l'exercice 2014 étaient les suivantes :

- La rubrique " missions sociales" regroupe tous les coûts liés à l'accueil d'enfants gravement malades et leurs familles dans le cadre de séjours récréatifs et thérapeutiques, de sorties culturelles ou sportives en dehors des périodes de séjours et d'ateliers organisés en services thérapeutiques pédiatriques à l'hôpital ( centre de coûts : location de sites, camp et médical) et les salaires et charges sociales des personnels directement rattachés à ces centres. S'y ajoutent 25% des frais de fonctionnement mentionnés ci-dessous.

- La rubrique " frais de recherche de fonds" comprend les salaires et charges sociales du personnel de développement et tous les frais enregistrés dans le centre de coût " Fundraising et communication". S'y ajoutent 35% des frais de fonctionnement mentionnés ci-dessous.

- La rubrique " frais de fonctionnement" comprend les salaires et charges sociales du personnel administratif et tous les frais enregistrés dans le centre Administration . Seuls 40% de ces frais restent dans cette rubrique, les 60% autres étant alloués aux deux autres rubriques, considérant que la direction et l'administration participent largement au succès de la mission sociale et de la recherche de fonds.

- La rubrique "Frais de fonctionnement"

Sont affectés à cette rubrique 50% des salaires et charges sociales du personnel administratif (la directrice générale et une assistante administrative) et 50% des frais enregistrés dans le centre Administratif ; ceci correspond au temps consacré par la direction de l'association à la coordination et au développement stratégique de l'association

Précisions apportées sur les ressources liées à la générosité du public (voir le Compte de résultat en page 6) :

- Dons manuels : 123 637 euros (Dont dons de particuliers sur événements : 48 769 euros)

- Mécénats : 394 554 euros (Dont dons d'entreprises sur événements : 68 314 euros)

Soit un total de : 518 191 euros

## Engagement retraite

Au vu de son caractère non significatif, la provision pour indemnités de fin de carrière n'a pas été valorisée.



## **Faits caractéristiques**

### Autres éléments significatifs

---

Par ailleurs, nous apportons des précisions sur les faits suivant :

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, L'ENVOL a été en capacité de reprendre ses activités et a pu maintenir ses différents programmes. Les jauges ont été réduites notamment sur les séjours pour permettre d'assurer la sécurité des participants tout en permettant la réalisation des programmes. Les kits d'activités ont connu un bel essor (4131 bénéficiaires accompagnés par leur intermédiaire).

L'association a ainsi accompagné pendant cette année 2021 :

- 5159 bénéficiaires contre 2850 en 2020 (dont 274 en séjours contre 57 en 2020)
- le nombre de journées actives a ainsi pu remonter fortement passant à 3814 en 2021 contre 1760 en 2020.

Evénements post clôture :

L'association a pris par ailleurs toutes les mesures de prévention et d'organisation du travail des salariés permettant de maintenir l'activité en toute sécurité. Les mêmes dispositions resteront en vigueur en 2022 tant que l'épidémie sera active. "

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 512			31 512
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>31 512</b>			<b>31 512</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	880			880
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 161			5 161
- Matériel de transport	16 097	30 235		46 332
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 687	5 089	2 677	22 099
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>41 825</b>	<b>35 324</b>	<b>2 677</b>	<b>74 473</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	526			526
<b>Immobilisations financières</b>	<b>526</b>			<b>526</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>73 863</b>	<b>35 324</b>	<b>2 677</b>	<b>106 510</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		35 324		35 324
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>35 324</b>		<b>35 324</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 677		2 677
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>2 677</b>		<b>2 677</b>

## Amortissements des immobilisations

## Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 106	6 302		25 408
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>19 106</b>	<b>6 302</b>		<b>25 408</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	880			880
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 796	154		3 950
- Matériel de transport	12 924	7 141		20 065
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 038	3 711	2 677	16 072
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>32 637</b>	<b>11 006</b>	<b>2 677</b>	<b>40 967</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>51 743</b>	<b>17 309</b>	<b>2 677</b>	<b>66 375</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentatio des stocks	Diminution des stocks
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état	746	1 607		861
<b>Approvisionnements</b>				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
<b>Total I</b>	<b>746</b>	<b>1 607</b>		<b>861</b>
<b>Production</b>				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
<b>Total II</b>				
<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
<b>Total III</b>				
<b>Production stockée</b>				

## Notes sur le bilan

### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 370 677 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	526		526
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	330 995	330 995	
Autres	29 439	29 439	
Charges constatées d'avance	9 718	9 718	
<b>Total</b>	<b>370 677</b>	<b>370 152</b>	<b>526</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	26 551
Divers - produits à recevoir	882
<b>Total</b>	<b>27 433</b>

## Notes sur le bilan

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommatio	A la clôture
Fonds propres sans droit de re					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de re					
Dont générosité du public					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	641 904	234 002			875 906
Dont générosité du public		18 612			
Excédent ou déficit de l'exercic	234 002		99 762		99 762
Dont générosité du public			-18 612		
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires (Commo					
<b>TOTAL</b>	<b>875 906</b>	<b>234 002</b>	<b>99 763</b>		<b>975 668</b>

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	50 000			50 000
<b>Total</b>	<b>50 000</b>			<b>50 000</b>

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 419 414 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	338	338		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 841	95 841		
Dettes fiscales et sociales	171 012	171 012		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	152 222	152 222		
<b>Total</b>	<b>419 414</b>	<b>419 414</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				



## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	9 814
Banque agios a payer	338
Dettes provis. pr congés à payer	33 798
Personnel - autres charges à payer	14 900
Charges sociales s/congés à payer	17 740
Charges sociales - charges à payer	7 450
Etat - autres charges à payer	403
<b>Total</b>	<b>84 443</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 718		
<b>Total</b>	<b>9 718</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	152 222		
<b>Total</b>	<b>152 222</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 734 euro

Honoraire des autres services : 0 euro

#### Subventions d'exploitation

Concours publics : 37 835 €

- Etat : 2 800 €

- Collectivités territoriales : 35 035 €

Etat- subvention: 5 000 €

#### Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 139	1 285
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	671	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 810</b>	<b>1 285</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	232	387
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>232</b>	<b>387</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>1 578</b>	<b>898</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation 791000 - Transfert de charges d'exploitation	2 204 2 204	
<b>Total</b>	<b>2 204</b>	

## Autres informations

### Informations sur les dirigeants

---

#### Rémunérations allouées aux dirigeants

##### COMMENTAIRE

Les trois plus hauts cadres dirigeants, au sens de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, font partie du conseil d'administration et sont toutes des personnes bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération directe ou indirecte par l'association.

### Effectif moyen du personnel : 11 personnes contre 8 sur l'exercice précédent

---

## Autres informations

### Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2021	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2020	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - Produits liés à la générosité du public</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie	3 150	3 150	3 250	3 250
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	74 868	74 868	78 700	78 700
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	326 240	326 240	343 507	343 507
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	117 083	117 083	40 707	40 707
<b>2 - Produits non liés à la générosité du pu</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	605 566		530 141	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du pu	9 258		4 375	
<b>3 - Subventions et autres concours public</b>	42 835		29 109	
<b>4 - Reprises sur provisions et dépréciatio</b>	2 204		13 648	
<b>5 - Utilisations des fonds dédiés antérieur</b>				
<b>Total</b>	<b>1 181 204</b>	<b>521 341</b>	<b>1 043 437</b>	<b>466 164</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - Missions sociales</b>				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	631 212	412 206	364 796	188 971
- Versements à un organisme central ou à d'a organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'a organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - Frais de recherche de fonds</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	190 522	98 208	152 228	152 228
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	126 053		186 056	
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>	116 346	28 584	93 210	93 210
<b>4 - Dotations aux provisions et dépréciatio</b>	17 309		13 143	13 143
<b>5 - Impôt sur les bénéfices</b>				
<b>6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>				
<b>Total</b>	<b>1 081 442</b>	<b>538 998</b>	<b>809 433</b>	<b>447 552</b>

## Autres informations

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2021	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2020	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>Excédent ou Déficit</b>	<b>99 662</b>	<b>-17 657</b>	<b>234 004</b>	<b>18 612</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2021	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2020	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public

PRODUITS PAR ORIGINE				
<b>1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>				
Bénévolat	55 058	55 058	19 057	19 057
Prestations en nature	140 475	140 475	200 068	199 477
Dons en nature	44 401	44 401	127 744	127 744
<b>2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public</b>				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>3 - Concours public en nature</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>Total</b>	<b>239 934</b>	<b>239 934</b>	<b>346 869</b>	<b>346 278</b>

CHARGES PAR DESTINATION				
<b>1 - Contributions volontaires aux missions sociales</b>				
Réalisées en France	149 551	149 551	232 828	232 237
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds</b>	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>23 715</b>	<b>23 715</b>
<b>3 - Contributions volontaires au fonctionnement</b>	<b>90 327</b>	<b>90 327</b>	<b>90 326</b>	<b>90 326</b>
<b>Total</b>	<b>239 934</b>	<b>239 934</b>	<b>346 869</b>	<b>346 278</b>

## Autres informations

### Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
<b>EMPLOIS PAR DESTINATION</b>		
<b>1 - Missions sociales</b>		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	412 206	188 971
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en		
<b>2 - Frais de recherche de fonds</b>		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	98 208	152 228
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>	<b>28 584</b>	<b>93 210</b>
<b>Total des emplois</b>	<b>538 998</b>	<b>434 409</b>
<b>4 - Dotations aux provisions et dépréciations</b>		<b>13 143</b>
<b>5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>		
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>18 612</b>
<b>Total</b>	<b>538 998</b>	<b>466 164</b>
<b>RESSOURCES PAR ORIGINE</b>		
<b>1 - Ressources liées à la générosité du public</b>		
1.1 Cotisations sans contrepartie	3 150	3 250
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	74 868	78 700
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats	326 240	343 507
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	117 083	40 707
<b>Total des ressources</b>	<b>521 341</b>	<b>466 164</b>
<b>2 - Reprises sur provisions et dépréciations</b>		
<b>3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice</b>		
<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>17 657</b>
<b>Total</b>	<b>538 998</b>	<b>466 164</b>

 AUTRES INFORMATIONS

<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>18 612</b>
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 17 657
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>955</b>